Nations Unies S/2011/293



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 mai 2011

Original : français

Lettre datée du 10 mai 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité dans laquelle le Conseil m'a prié de créer, pour une période initiale d'un an, en consultation avec le Comité créé par sa résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne, un groupe de huit experts au maximum (le « Groupe d'experts ») qui sera placé sous la direction du Comité et s'acquittera des tâches définies au paragraphe 24 de la résolution.

J'ai donc l'honneur de vous informer de ma décision, prise en consultation avec le Comité, de nommer les experts dont les noms suivent :

M. Youseif Fahed Ahmed Alserhan, Jordanie (domaine maritime);
M. Oumar Dièye Sidi, Niger (douanes);
Mme Giovanna Perri, Italie (finances);
M. Salim Raad, Liban (armes lourdes);
Mme Savannah de Tessières, France (armes légères et de petit calibre);
M. Ahmed Zerhouni, Algérie (aviation).

J'ai confié à M. Raad les fonctions de coordonnateur du Groupe d'experts.

Je nommerai d'ici peu deux autres experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-33324 (F) 110511 110511



